

PREAVIS 4/2017 RELATIF AU BOUCLAGE ENTRE LA RTE DE CHIGNY ET LE CH. DU SECHERON, 1^ÈRE ETAPE – TRONCON RTE DE CHIGNY – CH. DE LA LUNE POUR UN MONTANT DE FR. 143'900, --.

1. Situation actuelle

Au Nord-Est du village de Lully se situe le quartier de villas délimité par la Route de Chigny au Sud, le chemin du Sécheron à l'Ouest et le chemin de la Motte au Nord. Deux problématiques ont été mises en évidence :

- Dans le cadre d'une réflexion globale sur la défense incendie du village, le secteur concerné est insuffisamment pourvu en bornes-hydrantes (BH). Les rayons de portée théorique des BH existantes ne couvrent de loin pas l'ensemble du quartier.
- De nouvelles constructions sont en cours sur les parcelles N°432 et 433, issues du morcellement de la parcelle N°160. Le bâtiment existant de cette parcelle ne dispose pas de suffisamment de pression. Son raccordement est situé à l'extrémité d'une conduite privée commune de faible diamètre. Dans l'état actuel, les futurs bâtiments projetés sur les parcelles N° 432 et 433 subirait les mêmes désagréments.

Le présent projet permet de solutionner les deux problématiques décrites ci-dessus.

2. Situation future et projet

Voir plan-projet N° 1565/1A.

Pour ce qui est de la densité des BH, le projet prévoit la pose de 2 nouvelles BH au chemin du Sécheron, aux points D et E, raccordées sur la conduite existante sur ce tronçon. Ces 2 BH projetées sont positionnées à proximité de deux chemins d'accès aux villas. Leur position a été validée par l'inspecteur SDIS.

Le dispositif sera complété par une 3^{ème} nouvelle BH au point B, à l'Est du chemin de la Lune, emplacement également validé par l'inspecteur SDIS.

Afin de renforcer la distribution de l'eau dans ce secteur, un bouclage par l'Est sera réalisé entre la conduite de la Rte de Chigny et la conduite privée du chemin de la Lune, sur le tronçon A-B-C. A terme, il est prévu de compléter ce bouclage par une conduite de calibre défense incendie entre le point C et l'Ouest du chemin de la Lune. Ce complément devra être réalisé lors de la prochaine réfection du chemin.

3. Devis estimatif arrondi TTC

		Travaux subventionnés	Travaux non subventionnés	Total
A.	Travaux de terrassement	Fr. 50'400. --		
B.	Fourniture et pose de la conduite et des bornes-hydrantes	Fr. 57'600. --		
C.	Transfert d'une prise particulière		Fr. 8'500. --	
D.	Honoraires pour études et surveillance des travaux. Estimation en fonction du temps consacré	Fr. 18'900. --	Fr. 1'500. --	
E.	Divers, imprévus et indemnités aux cultures		Fr. 7'000. --	
	Montant total du devis	Fr. 126'900. --	Fr.17'000. --	Fr. 143'900. --

4. Financement

Compte tenu de nos liquidités actuelles, cet investissement sera assuré par la trésorerie courante.

5. Aspect comptable

Sur le plan comptable, cet investissement sera amorti sur le résultat de l'exercice ou par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 9281.1).

6. Conclusions

De manière générale, le projet permet donc d'améliorer la sécurité d'alimentation et de renforcer la défense contre l'incendie dans un secteur de distribution sous-équipé en regard des normes actuelles.

Au terme de ce préavis, le Comité directeur vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

L'Assemblée du Conseil intercommunal de l'AIEB

- Vu le préavis 4/2017,

- Oûi le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. d'autoriser le comité directeur à effectuer les travaux relatif au bouclage entre la Rte de Chigny et le Ch. du Sécheron sur la commune de Lully, 1^{ère} étape, tronçon Rte de Chigny – Ch. de la Lune ;
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de Fr. 143'900.- ;
3. de financer ce montant par la trésorerie courante ;
4. d'amortir cet investissement sur le résultat de l'exercice ou par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 9281.1).

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 22 août 2017.

Au nom du Comité directeur

Le Président

La Secrétaire

Christophe Ormond

Mary-J. Distretti